

# la Sirène N°54



P.6 **Festivités  
du 14 juillet**



P.7 **Le compteur  
Linky**



P.11 **Bon  
débaras !**



P.17 **Portrait de  
Lili Jaxon**

Bulletin municipal de  
Remilly-en-Montagne



**Septembre 2016**

Voilà un drôle d'été qui s'achève : Après un froid tardif, des précipitations exceptionnelles, la sécheresse s'est installée longtemps. Des inondations ont touché certaines maisons et lorsqu'il tombe 60 mm de pluie on sait qu'il peut facilement en tomber 100. Je ne saurais trop recommander la prudence, l'anticipation et la mise en place de moyens de protection même rudimentaires dans les maisons ou les dépendances.

J'ai aussi une pensée pour nos agriculteurs qui après une récolte médiocre sont confrontés à la chute des cours du marché.

L'enquête publique sur notre schéma d'assainissement s'est déroulée sereinement et très peu de personnes ont exprimé leur désaccord à l'égard des systèmes individuels. Le commissaire enquêteur a approuvé notre orientation et notre schéma d'assainissement est désormais non collectif. Merci de votre confiance et de votre compréhension. Les habitants éventuellement intéressés par le programme de réhabilitation mené avec la CCOM sont invités à se faire connaître rapidement en Mairie. Bien que cela ne constitue pas un engagement ferme cela permettra d'accélérer le processus et d'essayer de bénéficier de subventions.

Je profite de cet éditto pour faire un appel à témoins qui permettrait de retrouver les deux drapeaux du monument aux morts qui ont disparu peu après le 14 juillet.

Les travaux de Cœur de Village vont enfin s'achever et tous les appartements sont occupés. Je tiens à remercier une fois encore tous les habitants et en particulier les riverains proches pour leur patience durant cette longue période. Nous allons désormais pouvoir organiser nos manifestations et celles de la Chassignole dans de très bonnes conditions et je vous donne rendez-vous d'ores et déjà le 15 octobre pour notre prochaine journée citoyenne.

Bien amicalement

Marc Chevillon

## La photo mystère

Réponse du numéro précédent



La nouvelle photo mystère



## Mentions légales

### Responsable de publication

Marc Chevillon

### Rédaction

Marc Chevillon : *Communications municipales*

Jeanne Cabannes : *Festivités du 14 juillet*

Sébastien Guillier : *Les compteurs Linky*

Emmanuelle Bugeau : *Fête de la musique*

Pascale Ducamin : *Bon débarras !, Les rendez-vous de la Chassignole*

Aïda Ghommid : *La Fête du village*

Florence Nicolle : *De la culture autour de chez nous !*

Emmanuelle Bugeau et Céline Caron : *Les 3 Serge 3/3*

Monique Bonin : *Une histoire d'eaux*

Brigitte Rigollot : *Portrait de Lili Jaxon*

### Photos

Thierry Bernard : *Couverture, La Fête du village*

Christian Bauer : *La photo mystère*

Marc Chevillon : *Festivités du 14 juillet*

Monique Bonin : *Festivités du 14 juillet, Bon débarras !, La Fête de la musique, Portrait de Lili Jaxon*

### Conception - infographie

Thierry Bernard

Christian Bauer : *Philibert le ver*

## Sommaire

Le mot du Maire

02

Communications  
municipales

04

Culture  
Temps libres

11

Regards

14

Pratique

19

Mairie : 15 Grande rue  
21540 Remilly-en-Montagne  
Tél : 03 80 23 63 84  
Secrétariat : Virginie Richard  
Ouvert le mardi et vendredi  
de 09h30 à 11h30

Imprimé à la Mairie de Remilly-en-Montagne

Retrouvez la Sirène sur [www.ouche-montagne.fr](http://www.ouche-montagne.fr) dans les publications de Remilly-en-Montagne



*Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil municipal s'est réuni à trois reprises les 1er et 28 juillet, ainsi que le 28 août.*

## Installation des trois prises pour les illuminations

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux d'installation de trois nouvelles prises pour les illuminations doivent être réalisés. Ces prestations relèvent du SICECO, syndicat auquel la commune a délégué sa compétence en la matière.

Un devis estimatif a été transmis par le

SICECO. Le montant des travaux s'élève à 1101.36€ H.T et la contribution de la commune est évaluée à 660.82€.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer le devis et tout document relatif à ce dossier.

## Groupement d'achat d'énergie

Suite à une proposition du SICECO le Conseil Municipal se déclare favorable à un groupement d'achat d'électricité.

## Déclaration de Barcelone

Vu que la commune de Remilly en Montagne s'est déclarée hors zone TAFTA,

Vu la rencontre des Maires et Conseillers Municipaux de toute l'Europe à Barcelone pour exprimer leur opposition aux traités transatlantiques de commerce et d'investissement TAFTA, CETA et TiSA qui menacent direc-

tement les compétences des collectivités territoriales.

Vu la déclaration issue de cette rencontre et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de signer la déclaration de Barcelone.

## Convention club parapente Les Ailes de Bourgogne

Le club de parapente « Les Ailes de Bourgogne » propose de signer une convention autorisant et réglementant l'accès et le stationnement à une nouvelle zone de décollage sur le territoire de la commune. Par son orientation

Nord/Nord-Est, ce nouveau site complétera les autres emplacements de la région. Il est situé en surplomb de la ferme de Beaumotte à la limite de notre commune et de celle d'Agey. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

## Inondations

M. Garrot Sébastien, 1er adjoint, sensibilise le conseil municipal sur les dégâts de plus en plus sérieux, causés par les inondations. Le

conseil municipal décide donc de communiquer sur ces risques et sur les moyens de prévention.

## Urbanisme

M. le Maire fait part d'une différence entre une déclaration de travaux et ce qui a été réalisé. Il s'agit notamment d'un auvent, peu visible de la rue qui ne respecte pas la pente de 31°

déclarée. Il conviendra de régulariser la situation lors de la déclaration d'achèvement des travaux.

## **Charpente du four à pain**

Les travaux de charpente commenceront à la rentrée de septembre 2016. Un chéneau et un raccordement aux eaux pluviales seront compris dans ces travaux.

## **Location logements**

Le Conseil Municipal accepte la résiliation du bail de Madame DUCAMIN Pascale qui donne son préavis de départ du logement T3 situé au 15 grande rue et décide de lui louer le logement n°102 situé 18 grande rue à compter du 1er août 2016 et pour une durée de 6 ans. Le Conseil municipal décide de louer le logement T3 du 15, Grande rue à compter du 1er septembre 2016 et pour une durée de 6 ans, à Mlle Céline Caron. En outre et après étude des dossiers de candidature il décide de louer le logement T1 (N°101) du 18, Grande rue à Mme June McCartney à compter du 1er septembre 2016 et pour une durée de 6 ans.

## **Location logement presbytère**

Après avoir accepté la résiliation du bail de location de Mme Florence Chevigny à sa demande, le Conseil municipal décide de louer le logement du Presbytère à compter du 28/08/2016 et pour une durée de 6 ans, à Madame Monique DEWULF. Celle-ci ne participe pas au vote.

## **Approbation zonage ANC**

Suite à l'enquête publique, conformément aux conclusions du commissaire enquêteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé d'approuver le nouveau plan de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de type non collectif. Tous les documents relatifs sont consultables à la Mairie de REMILLY EN MONTAGNE aux jours et heures habituels d'ouverture du bureau.

## **Emprunt relais à court terme**

Afin de pouvoir régler les dernières factures de l'opération « Cœur de Village » et ainsi toucher le solde des subventions, il est nécessaire de recourir à un emprunt à court terme. Vu les offres reçues et après en avoir délibéré le conseil municipal décide de contracter avec le Crédit Agricole un emprunt court terme relais d'un montant de 150 000€ au taux fixe de 0.92% sur une durée de 12 mois.

## **Journée citoyenne**

La journée citoyenne est fixée au Samedi 15 Octobre 2016. Les différents travaux concerneront l'aménagement des locaux communaux, la mise en place d'étagères, de la peinture/lasure et l'entretien des espaces verts.

## **Entretien des locaux**

Mme GAUTHIOT a remis sa démission à M. le Maire.

## **Secrétariat**

Afin de pouvoir absorber l'importante charge administrative liée au solde de l'opération cœur de village, M. le Maire a demandé à la secrétaire de mairie d'effectuer quelques heures supplémentaires.

## Mouvements de population

- Un petit Aedan est arrivé le 20 septembre au foyer de Lisa Godeau, Cedric Main et Matisse. Tout le monde se porte bien.

- Bienvenue à Morgane Orlando et Fidel Hernandez qui succèdent à Monique Dewulf et Valérie Marsal au 10, Grande Rue.

- Bienvenue également à June Mc Cartney qui s'installe dans le T1 au dessus de l'ancienne Mairie.

- Au revoir à Julie Soudain, Samuel Renaud et à Noé qui quittent le 3, rue des Poils Blancs.

Restez attentifs ce n'est pas si compliqué :

- Monique Dewulf a repris la location du pres-

bytère au 2, rue des Poils Blancs, succédant ainsi à Florence Chevigny qui s'est installée à Dijon.

- Chantal Naudot qui logeait jusqu'alors chez Monique Dewulf, a repris la location de Céline Caron au 10 bis rue de la Creuse puisque

- Céline s'est installée dans le duplex du 15 Grande Rue au dessus de la nouvelle Mairie...

- Cet appartement a en effet été libéré par Pascale Ducamin qui est retournée dans le grand logement du

18, Grande Rue au dessus de l'ancienne Mairie.



## Festivités du 14 juillet

Nous avons investi non pas la Bastille, non pas une quelconque prison, non pas un symbole de la répression mais le lavoir comme un symbole de la fin des travaux « cœur de village ».

Les tables et chaises disposées sur le plancher, le banc de pierre qui n'accueille pas cette fois-ci les paniers de linge mais les fessiers remillois, les fleurs d'un jardin voisin dans les pots à lait sur les tables et voilà les conversations engagées et l'ambiance villageoise est créée ! La « cuisine » meublée encore de façon rudimentaire, le couloir rejoignant la salle des mariages, la salle des mariages elle-même qui fut le lieu de danses rythmées et les espaces prennent vie.

Plus fort et plus loin, c'est le ciel devant notre clocher qu'ont investi fusées et panaches multicolores et fleurs éphémères et cascades de lumière et .... Coup de chapeau aux artificiers !

Merci aux petites mains et gros bras et merci aux villageois qui se sont déplacés pour vivre ce moment traditionnel.



## Le compteur Linky, avantages et inconvénients

### Le compteur Linky c'est quoi ?

Le nouveau compteur d'ERDF.

### Pourquoi on en parle ?

Pour plusieurs raisons :

- ERDF a décidé, d'ici 2021, de remplacer la totalité (35 millions) des compteurs d'électricité existants par ces compteurs nouvelle génération qualifiés d'intelligents et de communicants qui éviteront le déplacement des agents pour relever les quantités d'énergie consommées.
- De nombreuses associations, communes, élus se mobilisent pour dire non à l'installation de ce nouveau compteur.



### Combien ça coûte ?

Ca dépend...

- D'après ERDF, le budget global de l'opération s'élève à environ 4,5 milliards d'euros entièrement financé par les gains générés par le compteur lui-même. En effet, ERDF estime que 50 à 60 % des consommateurs n'ont pas un abonnement qui leur convient (trop de puissance ou pas assez) , que Linky permettra de revoir chaque situation et que cela devrait générer des économies. En revanche la modification de la puissance souscrite doit être effectuée à domicile par un technicien, intervention qui est facturée au client.
- Mais, au titre de l'article 5 du décret n° 2010-1022 du 31 août 2010, le coût global sera intégré dans le tarif d'utilisation du réseau public de l'électricité (TURPE), que l'on retrouve sur la facture sous le nom de « tarif d'acheminement » (environ 128 euros par compteur lissés par une hausse mensuelle de 1 à 2 €).
- Selon une étude menée par « Que choisir », 37 % des personnes sondées consomment au delà de leur puissance disponible, ce que supportent les compteurs actuels mais pas toujours Linky. Pour éviter de faire disjoncter leur installation ces clients n'auront d'autre choix que de faire augmenter la puissance souscrite. L'abonnement sera alors plus cher et la modification ne peut-être faite que par un technicien d'ERDF dont l'intervention sera facturée au client s'il ne la demande pas dans le premier mois suivant l'installation de Linky.

### Comment ça marche ?

Comme les autres compteurs sauf que...

- Linky mesure en temps réel, comme tous les compteurs actuels, la quantité d'énergie consommée par le client qui dépend de la puissance des appareils utilisés et du temps d'utilisation.
- Une fois par jour (à priori entre 23h et minuit), Linky transmet à ERDF par les câbles électriques du réseau la quantité d'énergie consommée à l'aide de la technologie CPL (Courant porteur en ligne).

## C'est quoi le CPL ?

De l'incruste.

Le courant électrique circule dans les câbles sous forme alternative avec une fréquence de 50 Hz en France. On peut profiter du réseau pour faire circuler d'autres signaux électriques de très haute fréquence permettant d'envoyer ou de recevoir des informations sous forme numérique.

On peut, par exemple, créer un réseau dans une maison à partir des prises électriques et de boîtiers CPL connectés à Internet.

## C'est quoi l'intérêt ?

- Pour ERDF, c'est assez simple : L'électricité ne se stocke pas, c'est bien là son principal défaut. Par conséquent, il faut en permanence ajuster la production en fonction de la demande des clients, ce qui est assez compliqué à anticiper étant donné qu'on appelle rarement ERDF avant d'allumer la lumière !

Connaître les habitudes quotidiennes (voir instantanées) des consommateurs permettra d'affiner beaucoup plus précisément la production d'électricité et donc de réaliser de substantielles économies.

Ces adaptations doivent également permettre de favoriser les petits producteurs d'énergie renouvelable dans le mix énergétique français.

- Pour le consommateur c'est beaucoup moins évident.

Linky a été présenté comme un compteur permettant au client de contrôler sa consommation instantanée et quotidienne et donc de modifier ses habitudes pour économiser de l'énergie.

Hors rien n'oblige ERDF à activer ces fonctionnalités :

Selon l'arrêté du 4 janvier 2012, les informations disponibles sur le compteur sont, a minima :

- L'énergie consommée, c'est-à-dire votre consommation totale en kilowattheure depuis l'installation du compteur ;
- La puissance instantanée, c'est une image de la consommation au moment de la consultation du compteur ;
- La puissance maximale soutirée, c'est-à-dire le pic de consommation dans la journée ;
- Des indications sur la période tarifaire en cours ;
- Les index relatifs au calendrier tarifaire.

Personnellement, mon compteur actuel fait déjà tout ça.

D'après les dernières « rumeurs », seuls certains consommateurs (grosse puissance, facture élevée et difficultés de paiement) pourraient bénéficier de ces options.

## Pourquoi certains s'opposent à l'installation ?

Parce que :

- L'intérêt pour le consommateur semble très limité. A ce titre, le ministre de l'économie Allemand a annoncé, le 9 février, que l'installation des compteurs intelligents ne serait pas généralisée à l'ensemble des foyers s'opposant ainsi à l'union européenne qui, par une directive de 2009, impose d'équiper 80% des abonnés d'ici 2020.

- Les associations, telle que « Robin des toits », dénonce l'utilisation des courants porteurs en ligne (CPL) source de rayonnements électromagnétiques (de même nature que celles des téléphones portables, du Wifi, des téléphones sans fil, etc...).

Il est intéressant de noter que les ondes électromagnétiques sont classées

« potentiellement cancérigènes » par l'OMS et qu'un groupe de professionnels de la santé a récemment tenu un colloque sur les effets des ondes sur la santé, prenant en compte pour la première fois les témoignages des personnes dites « électro sensibles ».

Pour limiter les émissions électromagnétiques, il faut faire circuler le signal dans un câble blindé (avec une couche d'aluminium comme dans les câbles téléphoniques ou Ethernet) ce qui n'est pas le cas des fils électriques en cuivre.

Il est tout aussi intéressant de remarquer qu'ERDF utilise déjà la technologie CPL pour basculer le compteur en heures creuses par exemple et que de nombreux autres appareils électroniques l'utilise aussi. (Box connectée à un téléviseur par exemple)

Il est possible d'ailleurs que Linky puisse perturber les fonctionnements de certains appareils comme cela a été observé dans plusieurs foyers tests.

- Plusieurs incendies, en France et aux États-Unis, se sont déclenchés dans des foyers équipés de Linky et ERDF a publié, le 15 juillet 2015, de nouvelles conditions générales de vente dans lesquelles il appartient au client de prouver la responsabilité du compteur dans le déclenchement du sinistre.

ERDF a reconnu la responsabilité de Linky dans le déclenchement de 7 incendies dans les régions tests (Indre et Loire et région Lyonnaise) mais explique que le problème vient de l'installation du compteur et non de sa conception.

Le Canada a d'ailleurs ordonné en 2014, dans la région du Saskatchewan, le remplacement de 105 000 compteurs nouvelle génération par des anciens modèles suite à plusieurs incendies.

## Peut-on le refuser ?

Oui mais ....

- Les compteurs sont la propriété des communes ou des syndicats d'électricité aux quels elles ont délégué la gestion du réseau et du matériel.

Les collectivités ont concédé à ERDF l'installation et la maintenance des équipements.

Légalement, elles peuvent donc s'opposer à l'installation des compteurs Linky.

- Un particulier peut également s'opposer au remplacement de son compteur mais ERDF a prévu de facturer au client les futurs déplacements du technicien nécessaires aux relevés de sa consommation.

Bon à savoir : Tous les contrats signés avec ERDF stipulent que les techniciens doivent pouvoir accéder à votre compteur et que, par conséquent, un refus de la part du consommateur de faire changer son compteur pourra être considéré comme une rupture du dit-contrat.

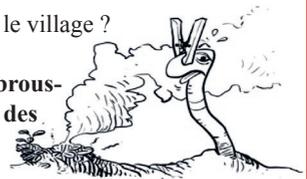
L'installation des compteurs Linky à Remilly-en-Montagne est prévue pour 2020.

## Dialogue avec Philibert

Je retrouve Philibert, le ver de terre après quelques mois.

- Alors Philibert, as-tu de nouvelles questions à me poser sur le village ?

- **Je me suis retrouvé littéralement enfumé par un feu de broussailles bien vertes qui ont dégagé une odeur âcre pendant des heures. C'est autorisé ce genre de choses ?**

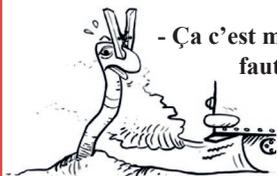


- Il est vrai qu'un feu de déchets verts mal allumé et mal entretenu est assez désagréable pour les voisins. Selon la loi, un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Or les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,

- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

A Remilly les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou en compost individuel.



**- Ça c'est malin ! Pour éviter de polluer l'atmosphère avec un feu, il faut prendre la voiture pour aller à la déchetterie. C'est pas un peu stupide ça ?**

- Tu n'as pas tort et puis il y a le stockage sur place et le transport de la benne une fois qu'elle est remplie. Nous payons pour ce traitement et cela représente un volume très important. Depuis plusieurs années, la CCOM a mis en place un programme remarquable pour favoriser le compostage : Mise à disposition de bacs, formation, réunions d'informations... C'est sans doute la meilleure des solutions (ou en tous cas la moins mauvaise) avec le broyage qui permet ensuite le paillage des plantations.

**- Un broyeur ça fait du bruit non ? On subit déjà les bruits de tondeuse et de débroussailluse le week-end...**



- Effectivement, même électrique, un broyeur est bruyant mais là encore, on peut revenir sur les règles élémentaires du « vivre ensemble » : L'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 l'explique dans son article 4 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.



**- Et bien ça doit pas être facile de faire respecter toutes ces lois !**

- Il faut surtout les rappeler car on oublie parfois qu'avec un peu de bon sens et de respect on ne devrait pas en avoir besoin. Tu vois cher Philibert, ces derniers temps j'ai ramassé plusieurs fois des déchets ménagers recyclables au pied du point d'apport volontaire pour le verre. Ces déchets sont maintenant ramassés devant les habitations toutes les deux semaines. Pourquoi les abandonner là ? Les écriteaux ne sont pas clairs ? Celui ou celle qui les dépose s'imagine qu'ils vont disparaître par magie ? C'est vraiment le Maire qui doit faire ça ? Et puis ce n'est pas très agréable d'écrire ces lignes et de se placer en censeur. Quel temps perdu. Désolé, pour moi, Remilly ce n'est pas ça.

## Fête de la musique

Le 21 juin, c'était la fête de la musique partout en France et à Remilly ! Rendez-vous était donné dans le jardin de curé... non dans l'église, il va pleuvoir... non dans le jardin, ça ne tombera pas... non dans l'église, je vous



dis qu'il va pleuvoir ! Et ce sera l'occasion de voir si toute l'harmonie du Val d'Ouche pouvait tenir dans le chœur de notre petite église...non dans la travée d'entrée...non dans le chœur, la travée manque de lumière.

BREF ! L'harmonie du Val d'Ouche a débarqué en force, les remillois aussi puisque nous étions une quarantaine à assister à ce concert autour du thème des musiques de films.

De West side story à Nino Rota qui écrit les musiques des films de Fellini, et notamment la Strada, de Lawrence d'Arabie à la musique Klezmer, le répertoire est vaste et le public ravi ! La mairie nous a accueilli ensuite pour un pot de l'amitié qui dura, dura, dura... tout le monde avait du mal à partir, gage que la soirée fût bonne... et sans pluie au final !

## Bon débarras !



La 3ème édition de notre vide-greniers s'est déroulée dans un bel enthousiasme, une humeur fort joyeuse et même sous quelques rayons de soleil.

15 exposants ont déballé le contenu de leurs greniers, caves ou garages devant chez eux. Les affaires réalisées ont été variables, mais tel est le principe d'un vide-greniers : on ne peut jamais savoir ce que l'on va remballer en fin de journée !

Les visiteurs ont été peu nombreux malheureusement. Les explications sont peut-être à chercher du côté du foot (France-Irlande à 15h !), de la fête des enfants à Agey ou encore du temps imprévisible qui n'incite pas les gens à se promener.

Une communication importante avait été

lancée : annonces sur les sites de la CCOM, vide-greniers.com, Brocabrac, sur Radio Bleue et dans le Bien Public. Des affiches avaient été placées dans 25 communes et dans des commerces de Somberton, Fleurey, Velars, et même si le papier fluo a vite été délavé par les pluies incessantes, elles ont été vues, au dire des visiteurs.

L'ambiance générale était très conviviale, les exposants ont passé de très bons moments ensemble, par quartiers mais aussi en prenant le temps de rendre visite à leurs co-déballeurs dispersés aux quatre coins de Remilly. Les visiteurs du début de matinée étaient pour certains un peu grincheux : peu de stands étant installés à ce moment-là, ils ont fait demi-tour sans prendre la peine de sortir de leur voiture ; d'autres râlaient à cause des pentes à grimper pour accéder aux stands plus excentrés. Evidemment Remilly ne se trouve pas en Camargue... A l'inverse, l'après-midi a vu passer des promeneurs-chineurs très sympathiques qui ont beaucoup apprécié de découvrir notre beau village et de discuter avec les exposants.

Merci à tous pour la bonne humeur, l'aide et la motivation, l'énergie et la chaleur humaine.

## La fête du village

C'est la première fête du village que la nouvelle équipe de La Chassignole organise. Que de premières fois pour beaucoup de bénévoles ! Première utilisation du four à pain pour Serge, préposé aux pizzas, aidé par Sylvain, Christine, Céline, François, Valérie et Coralie pour les courses, la mise en place et la préparation. Malgré la « calor » en ce lieu confiné, avec un four à 280°C alimenté depuis



plusieurs jours, la bonne humeur est au rendez-vous depuis l'aube !

Dès le matin, l'équipe de choc s'anime. Tandis que les uns préparent les pizzas, les autres mettent en place les buvettes et les différents stands de jeux.

A 15h, la fête commence ! Rendez-vous au pied de l'église pour y rencontrer Emma... Fidèlement suivie de sa petite valisette-micro, elle nous fait voyager dans le monde du jeu, adultes et enfants confondus !

## Les rendez-vous de la Chassignole

### - Samedi 8 octobre à 21h :

Soirée jeux pour les grands (salle de la Mairie). Loup-garou y es-tu? Peut-être que oui peut-être que non, on verra bien...

### - Dimanche 30 octobre de 15h à 17h :

L'après-midi des plus petits (salles communales). Des gâteaux plein les poches et des rires de plaisir.

### - Dimanche 6 novembre à midi :

Le traditionnel repas d'automne, avec un grand retour chez Camille à Arnay-le-Duc! Le menu et le coupon-réponse seront distribués dans vos boîtes, n'oubliez pas de réserver! Ce restaurant très classe et plébiscité par les Remillois les accueillera de nouveau pour un déjeuner à €42, et la participation habituelle

Une première escale est possible au lavoir, où Christine et Nelly nous plongent dans les profondeurs du monde de Dory. Un peu plus loin, ceux qui survivent à HighLander avec Céline peuvent trouver un peu de répit sur le siège qu'offre Kiki en échange d'un shooting personnalisé « spécial remillois ».

Valérie nous attend ensuite pour participer à la folle aventure de Koh-Lanta, parcours façon « course à l'œuf » chronométré. Elle n'est pas loin de Delphine qui anime le « Je t'aime, moi non plus » garantissant de bons fous-rires, sous réserve d'être bien chaussé !

Près de la buvette, où Aurélie et ses amis nous proposent de quoi nous remettre de nos émotions, Monique et Brigitte nous ravitaillent en pépites !

Pascale nous fait pousser la chansonnette, et, face au jardin, l'Hippo-Glouton, avec Pierre et Jeanne connaît un franc-succès !

Dans le jardin, « Arbre à bonbons », tire à la corde et « Pil-Poêle » font le bonheur des petits et des grands qui, avant de partir vers le centre du village en fin d'après-midi, ne manquent pas de se déshabiller pour former la chaîne de vêtements la plus longue !

A partir de 18h, on peut enfin boire un verre et déguster de délicieuses pizzas sur la place du village tout en papotant en famille, entre voisins et amis...

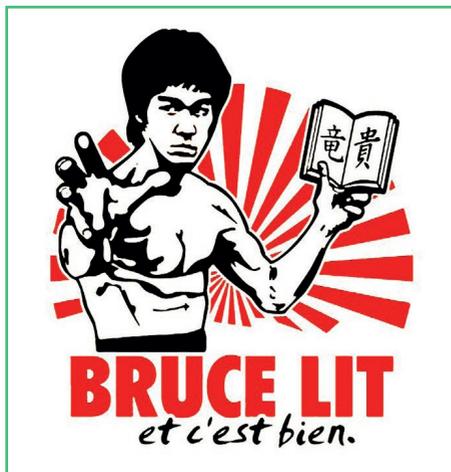
Après tout, c'est bien ça l'essentiel !

de la Chassignole est fixée à €15 pour les adhérents de l'Association. Ce repas est offert aux enfants (jusqu'à 12 ans).

### - Samedi 10 décembre à partir de 17h30 :

La 2ème montée aux flambeaux organisée à Remilly suivra un parcours un peu différent cette année afin que d'autres maisons et façades superbement éclairées par des bougies éblouissent les yeux des petits et des grands. Le départ aura lieu sur la place du village et le vin chaud attendra les participants dans le jardin communal. Les sites historiques et hauts lieux remillois avaient jalonné le chemin 2015 de récits et d'anecdotes racontés par Emmanuelle, cette année il se passera d'autres choses, des surprises...

**De la culture autour de chez nous !**



La culture, c'est ce qui nous permet de nous retrouver, de partager un moment, de réfléchir, de voir les choses autrement, de se détendre, d'apprendre, de rire ou de s'émouvoir...

Et il y a de quoi faire sur notre beau territoire !

- La médiathèque Côte d'Or propose une foule d'événements avec son Coup de Contes autour de la gourmandise. Les bibliothèques de la CCOM accueilleront plusieurs expositions : Passion chocolat du 3/9 au 19/10, Les Mots de la Gourmandise du 6/10 au 28/11, Du grain au Pain à Ancy du 9/9 au 5/10

- 24 et 25 septembre : la chorale l'Echo de Veluze en concert autour des airs d'opéras accompagnée de la pianiste Caroline Schmid à Agy à 20h30, puis Echannay à 17h30

- du 30 septembre au 7 novembre à Barbirey-sur-Ouche : écouter le brame du cerf et découvrir la grande faune en compagnie d'un spécialiste de l'ONF (06 32 64 84 18)

- du 27 septembre au 8 octobre à Dijon : les 26000 couverts (que vous avez pu voir à Sombernon il y a 2 ans) joueront leur nouveau

spectacle au Grand Théâtre (réservation au Parvis St Jean) « A bien y réfléchir et puisque vous posez la question il faudra quand même trouver un titre un peu plus percutant »

- 1er octobre à Vitteaux : 4èmes foulées vittelliennes, courses pédestres de 5 et 10,180 km (03 80 33 90 14)

- 8 octobre à 20h : Chœur de l'Oze (gospel, negrospirituals, chansons françaises et américaines) à l'église de Fleurey

- Le 15 octobre à la Salle des fêtes de Lantenay : Comment faire un gâteau au chocolat en cinq histoires, tout public à partir de 5 ans

- 12 et 13 novembre : exposition et concert des Peintres de la Vallée de l'Ouche, salle des fêtes de Pont de Pany

- 13 novembre à Sombernon : Fête du livre et BD de 9h à 18h, avec 20 auteurs et 30 exposants

- 3 et 4 décembre à 16h : Les Frères Panini épisode 2, salle des fêtes de St Victor et Sombernon. Les deux frères jumeaux Benito et Giovanni Panini reviennent accompagnés d'un 3ème larron...



*« La culture n'est pas un luxe, elle est de première nécessité » (Edgar Degas)*

## Les Trois Serges (3/3)

**RV rue de la soif avec le Commandant par un beau dimanche du mois de septembre.**  
**Un écran géant de TV diffuse la fin du grand prix moto de San Marin.**

### **Céline : Rue de la soif donc ?**

C'est un ami qui m'a fait une blague avec cette plaque. (Céline, déçue : ce n'est pas un bar clandestin ? Un mythe s'effondre).

### **Emma : Depuis quand Remilly ?**

Nous sommes arrivés en 2001 à Remilly, je connaissais le vendeur de la maison. Il a voulu vendre en viager habité, j'ai saisi l'occasion.

### **Emma : Pourquoi vous appele-t-on *commandant* ? La plupart des remillois ne connaissent pas votre prénom !**

Avant d'être commandant, j'ai été adjudant !

### **Céline : Ah bon ?**

Dans la vallée de l'Ouche, on m'appelait l'adjudant car j'étais toujours en treillis quand j'habitais Mâlain.

### **Emma : Et comment on devient commandant ?**

Un soir de 14 juillet, on rigole avec Lucien l'ex-commissaire qui dirigeait la place Suquet avant d'être à la retraite. Je lui dis pour blaguer qu'on m'appelait l'adjudant, mais qu'avec le jeu des grades, si un jour il n'était pas là, je prendrais le commandement. C'est tombé dans l'oreille de quelqu'un, le téléphone arabe a fait le reste !

### **Céline, encore plus déçue : ben vous n'avez pas fait l'armée alors ! ?**

Juste mon service militaire.

### **Emma : déclinez votre identité ! Date et lieu de naissance !**

Je suis né Serge Billet à Dijon le 8 avril 1955, vendredi saint ! Catholique baptisé, communié puis basta. Athée aujourd'hui. Maman au foyer, papa chauffeur de poids lourds à la Franco-Suisse de Dijon. Mes parents ont eu 5 garçons, je suis au milieu. Beaucoup de privations à la maison, on mangeait tout juste à notre faim, souvent le même plat. Aujourd'hui le dernier de mes frères a disparu.

J'ai suivi ma scolarité à Dampierre de Dijon jusqu'à 14 ans. Un vrai cancre ! J'étais dans les trois premiers, mais en commençant par la fin ! Décidé à travailler, mais ma mère voulait le certificat d'étude... que j'ai décroché, contre toute attente, mais non sans peine.

### **Emma : travailler pour faire quoi ?**

Mécanicien auto. J'ai fait 3 années d'apprentissage au garage Garibaldi à Dijon. Mais mon patron n'a pas pu me garder. Mes deux frères travaillaient en usine, je suis rentrée chez Simplex, puis chez Neiman (les démarreurs de voiture et serrures de porte). Racheté par Valeo en 1987, jusqu'en 2009 où il y a eu une 1ère vague de licenciements suite à une délocalisation en Europe Centrale. J'avais 54 ans. J'ai levé la main alors que j'étais le plus ancien de l'usine et que j'aurais pu rester : grosse prime d'indemnité, 3 ans de chômage, RSA et en retraite officielle depuis l'année dernière. Psychologiquement c'était difficile. Sarkozy a réformé la retraite, on a été 300 000 à se retrouver dans le pétrin, et à devoir assumer de grosses difficultés financières.

### **Emma : Et côté vie personnelle ?**

Ado, j'habitais la vallée de la Vingeanne, du temps des petits bals montés dans les campagnes. J'étais heureux, les filles tombaient comme des mouches jusqu'au jour où je tombais amoureux, puis six mois plus tard hop, on repartait en conquête...

**Céline : nostalgie quand tu nous tiens... homme à femmes alors ?**

Oui...jusqu'à mon premier mariage en 1981. J'ai eu une fille Aurélie qui a 35 ans et qui travaille à Pôle Emploi. Elle a deux fils : Simon, 6 ans et Isaac, 2 mois.

**Emmanuelle : Simon et Isaac, c'est très biblique comme prénoms !**

Est-ce que j'ai une tête à lire la Bible ? Je lis le Bien Public moi ! (*Elle me gonfle avec sa religion...*). Bref, j'ai divorcé en 1989. Je suis resté 1,5 an seul. Puis j'ai rencontré Marie en 1991, mariés en 1995 donc mariés depuis 21 ans. Nous habitons à Mâlain.

**Céline : je vous ai croisé hier en moto...**

Mon père a eu 14 motos. J'ai passé le permis à 17 ans, à l'époque ils le donnaient à tout le monde, il suffisait de faire l'aller-retour dans la rue, et il te le filait !. Actuellement j'ai une Yamaha 535 Virago.

**Céline : moto de loisir alors, comme une Harley ?**

Oui, mais sans fioriture ! Je tourne autour de Remilly, au bout de 45 mn, avec son guidon droit, j'en ai assez ! Hervé a une belle triomphe 900 et Mario a une 600 Honda, on se fait parfois des sorties ensemble. Sans compter les autos.

**Céline : une passion pour les autos aussi ?**

Pour les VHC Véhicules Historiques de Courses. Tous les derniers samedis de chaque mois, au marché de gros à côté d'Ikéo, il y a un rassemblement auquel je vais. Tous les passionnés s'y retrouvent. Comme j'ai été ancien commissaire de courses moto dans les années 70 et autos dans les années 2000, je les connais tous. Le circuit de Prenois a surtout été un circuit auto pendant longtemps mais depuis une vingtaine d'années, il y a Motos Légendes. Trois jours au mois de mai, il y a un monde fou !

**Emma : ceci était votre page de publicité. C'était mieux avant ?**

Je me suis promis de ne jamais prononcer cette phrase ! Mais sans avoir tout ce que les jeunes ont aujourd'hui, on s'amusait bien et je suis certain qu'on était plus heureux que vous les jeunes.

**Emma : qu'est-ce qui vous rend heureux aujourd'hui ?**

Etre en retraite !!! Plus de patron, plus de pression. Et à l'époque, sans la Lino, je passais 22 feux rouges pour aller au travail, c'était épuisant !

**Emma : des voyages marquants ?**

Une croisière en paquebot 5 étoiles de Istanbul à Venise. On était 4500 sur ce bateau, 18 étages ! J'ai adoré Venise ! D'une manière générale, j'aime l'Italie.

**Céline : des projets ?**

Refaire la maison au fur et à mesure. Quand on l'a achetée il y avait tout à refaire, mais ce n'est pas fini. Je fais des travaux quand je peux, ma priorité reste de profiter de la vie au quotidien. Aujourd'hui je vis avec ma petite retraite, raisonnablement. Je ne veux plus jamais connaître les privations de l'enfance.

**Céline : et Remilly ?**

On s'y sent bien, c'est d'un calme, c'est trop beau ! Quand j'étais à Mâlain je croyais que c'était le bonheur, mais en arrivant à Remilly, j'ai compris que c'était ici le bonheur ! C'est la petite Suisse ici !

*En repartant, le commandant nous fait faire le tour du propriétaire, une des rares maisons de Remilly dont on puisse faire le tour intégralement sans passer par les voisins !*

## Une histoire d'eaux

Si vous avez l'occasion de prendre la nationale 81 entre Pouilly-en-Auxois et Arnay-le-Duc, un petit arrêt s'impose à hauteur de la Commune de Meilly-sur-Rouvres. En bordure de route un site arboré matérialise le point de trois lignes de partage des eaux. Bien que l'altitude de 438 mètres soit modeste, ici

les eaux de pluies s'écoulent sur trois bassins-versants différents : La Manche via l'Armançon, l'Yonne et la Seine. La Méditerranée par la Vandenesse, l'Ouche, la Saône et le Rhône et enfin l'Atlantique par l'Arroux et la Loire. Une opportunité de réviser la géographie des fleuves de l'hexagone !



Le point de partage «monumentalisé» à Meilly-sur-Rouvres, au bord de la RN 81  
La pierre au premier plan symbolise la Loire, celles du fond, de gauche à droite, respectivement la Seine et la Saône. En leur milieu : le point de partage, symbolisé par un massif végétal en étoile.

Une de ces ligne de partage passe également tout près de chez nous. En effet, à Sombernon, on peut voir la source de la Brenne,



Source de la Brenne

qui s'écoule vers la manche. Et dans la combe sous Sombernon se trouve la source de la Sirène qui s'écoule vers la méditerranée.



Source de la Sirène

Et notre cher Canal de Bourgogne n'échappe pas à la règle puisque son bief de partage (la partie entre deux écluses la plus élevée) est situé à Pouilly-en-Auxois. C'est là qu'il franchit la ligne de partage des eaux, par le célèbre tunnel long de 3,3 km, à une altitude de 378 mètres. Au delà de ce bief, son eau s'écoule vers l'Yonne et donc la Manche, et avant ce bief, elle revient vers la Saône et donc la Méditerranée, créant ainsi une voie navigable entre deux versants différents.



Tunnel de Pouilly-en-Auxois

## Portrait de Lili Jaxon

### Une nouvelle tranche de vie commence

J'ai pris mon nouveau rythme de retraité agricole et maintenant je le savoure ! Se lever pour le vèlage la nuit, c'est bien quand on a 40 ans, mais quand on en a 60, c'est vraiment plus dur !

Je suis bien ici dans ma maison un peu à l'écart mais pas trop.

J'adore faire mon jardin, mon bois et je vais pouvoir agrandir mon verger. Je n'ai plus une minute !

Je vais faire mes courses à Sombernon en vélo électrique chaque semaine. Je mange les légumes de mon jardin, les œufs de mes poules, sans oublier mon verre de rouge à chaque repas (je fais attention à manger à heures fixes et à ne pas grignoter !). Mes six poules, leur coq et une dinde ont un beau poulailler que j'ai construit et j'en suis fier. Un grillage empêche qu'un renard ou une fouine ne vienne la nuit. Une fouine égorge pour le plaisir de tuer alors qu'un renard vient prendre une proie et l'emporte.

J'aime bien me promener sur mes anciens terrains, voir si un lièvre est toujours dans son gîte : je ne braconne pas parce que je n'ai personne pour faire cuire le gibier... La Sirène est un bel endroit, et s'appelle le Courtamont en amont, et je me rappelle que ma grand-mère l'appelait « l'Artamont ». Aller aux champignons, c'est aussi un de mes passe-temps, et je connais une quinzaine de mousseronnières dans les bois.

### L'école et autres souvenirs d'enfance

Quand j'étais enfant au village (il y a 60 ans) nous allions à l'école à Remilly. La salle de classe, c'est la salle aujourd'hui toute neuve où nous avons dansé le 14 juillet dernier. Je me souviens de ma première institutrice, des copains comme Serge Derepas (qui est plus jeune), Yvon, Marie Thos, la Marie du Moulin... C'était une classe unique, nous avons été jusqu'à 17 élèves.

Nous allions à la messe tous les dimanches

matin. L'après-midi, c'était le chapelet avec Arthur (Arthur Husson, sacristain qui sonnait les cloches), on devait réciter des dizaines de prières ! Et le jeudi on avait catéchisme avec Mathilde, la sœur d'Arthur...

L'épicerie de Remilly était tenue par la Ninie, située au coin de la rue Pignier et la rue du Pont. C'était la seule épicerie pour Remilly et Grenant, on y achetait le gaz, c'était le seul téléphone qu'on avait. Alors le jeudi, les enfants des deux villages venaient y acheter des bonbons, et oui, on en a eu des bagarres entre nous !

Je me souviens bien sûr et avant tout de ma famille, ils étaient nombreux : 6 dans la fratrie de mon père, 11 dans celle de ma mère.

Je garde aussi un très bon souvenir d'un petit homme qui chassait avec mon père, Louis Perriaux. Il était agriculteur au Trembloy. Je les suivais à la chasse, lui et mon père, j'étais tout gamin... J'étais heureux avec eux !

Après le certificat d'étude, j'ai fait l'école d'agriculture. Les cours étaient donnés une fois par semaine à Sombernon, un genre de cours accélérés, et le reste du temps, on travaillait à la ferme. Le soir, on devait faire les devoirs prescrits...

On allait à l'école en vélo, une sacoche remplie de livres et une autre de casse-croûte, avec Jeannot Monsaingeon, Vonvon (Yvon)... Nous avions un professeur remarquable, Marcel Darcy qui a maintenant 107 ans, je l'ai vu récemment dans le journal.

Je me souviens de la première fois que j'ai guidé un cheval de trait menant la charrue dans les rangs de betterave : le pied ferré du gros cheval s'est posé sur mon pied d'enfant d'à peine 10 ans, je n'avais pas eu le temps de faire dix mètres !

J'ai conduit un tracteur à l'âge de 11 ans : il fallait que je me glisse du siège pour atteindre les pédales. C'était un grand tracteur rouge à essence, je tirais une lieuse. La lieuse servait à moissonner, ça coupait la céréale et l'attachait en gerbes, qu'il fallait ramasser et rentrer au sec. Ensuite, le battage était fait par une entreprise.

## Un village d'agriculteurs

Il y avait 8 grosses fermes (à l'époque) à Remilly, et 3 ou 4 familles avaient quelques vaches. Alors chacun s'entraidait, les uns ne possédant pas les outils nécessaires, et les autres ayant besoin de main d'œuvre.

Chaque ferme embauchait un ouvrier. Chez nous, c'était Maurice Prost, originaire du Jura. Chaque ouvrier était logé assez sommairement, mais avait le couvert... Nous faisons notre propre vin, du rosé et du rouge. Je me souviens que les ouvriers agricoles passaient dans les maisons pour souhaiter la bonne année, et se faisaient payer un petit verre. C'est vrai qu'ils refusaient rarement de boire un coup. Il faut dire que dès le matin à 7h30, c'était la soupe au légumes, 2 œufs au plat et 1 ou 2 canons de rouge ! Et puis il y avait les 10 heures, la bouteille qu'on emmenait aux champs...

Je me souviens de Julien qui chantait quand il avait un peu bu, et qui avait une belle voix : « Sous les ponts de Paris », « Auprès de ma blonde... ». Il y avait aussi le Blanchot, le Marius, le vieux Marc, le Virgile...

Et le fameux Zizi, les soirs de battoir ou de bringue, qui se passait le crochet tout rouge du poêle sur la langue !

Je me souviens du jour où le grand père Valot (maison des Gendulphe aujourd'hui) a sorti son instrument de musique, debout sur son mur, pendant que deux autres s'empoignaient devant le frigo du village rue du Pont (situé au 4 de la rue du Pont). A l'époque, on avait installé un frigidaire dans ce local, pour refroidir le lait. La chanson du père Valot ce jour-là, c'était « Quand on s'aime bien tous les deux »...

Je connais bien les habitants de Remilly, et je les identifie par rapport aux anciens propriétaires (Marius et tous les autres...)

C'est en 1980 que les vaches charolaises, élevées pour leur viande, sont arrivées à Remilly. Avant, les agriculteurs ne faisaient que des

vaches à lait et le village était réputé pour être le plus sale du canton ! Forcément : les vaches passaient là 4 fois par jour pour se faire traire à la ferme. Le matin, on les ramenait du pré, on les y reconduisait après la traite, puis même chose le soir. Arsène Monsaingeon dit le Cécène, était le mari de la Ninie. Il fallait donc bien nettoyer devant chez eux, alors il ramassait toutes les semaines, avec son cheval, un tombereau de boue au bas de la rue du Pont !

Je me souviens du berger de la ferme de Roger Denuit. Il s'appelait Grégoire, et venait de Pologne. Pour l'époque, il s'agissait d'un troupeau important. Il restait toute la journée avec les moutons, du côté du télégraphe de la Montagne. Maintenant tout est boisé, les moutons n'y vont plus...



A un moment, il n'y a plus eu de fête à Remilly. Je me souviens que le maire d'Agey est venu nous voir, nous les jeunes, pour nous aider à remonter la fête à laquelle nous tenions tant. Alors à la Pentecôte, nous aidions ceux d'Agey pour le tir, les jeux, et à leur tour ils nous aidaient le 1er dimanche d'août. La fête d'Agey attirait beaucoup de monde, ça fourmillait, et les deux cafés de l'époque ne désemplissaient pas !

J'en ai des souvenirs ! Une dernière chose : si je n'avais pas fait ce métier, j'aurais aimé travailler dans une chocolaterie...

## Mairie de Remilly-en-Montagne

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 09h30 à 11h30 Tel. : 03.80.23.63.84

e-mail : [mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr](mailto:mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr)

<http://www.ouche-montagne.fr/33-collectivites-1-territoire/remilly-en-montagne/Mairie>

Secrétaire de Mairie : Virginie Richard

### Déchetteries

Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / Email : [environnement@ouche-montagne.fr](mailto:environnement@ouche-montagne.fr)

#### Textiles, Linge, Chaussures :

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.

Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

#### Cartouches d'encre :

Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

#### Capsules Nespresso® :

La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collecteurs, placés dans les 4 déchetteries.

Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

	Gissey	Lanteny	Sombornon	Velars
Lundi		9h-12h30	14h-17h*	
Mardi	14h17h*			9h-12h
Mercredi		9h-12h/14h-17h*	14h-17h*	
Jeu	9h-12h			14h-17h*
Vendredi		9h-13h	14h-17h*	
Samedi	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*

\* Fermeture à 18h du 31 mars au 31 octobre

## Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud

Renseignements et inscriptions : SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85

## Le boulanger qui passe

Entre 7h30 et 7h50, du mardi au samedi, le boulanger de La Bussière-sur-Ouche passe à Remilly.

Le principe est simple : on laisse son sac à pain devant chez soi (ou à un point stratégique permettant à plusieurs voisins de déposer leur sac), et le boulanger le remplit de la commande qu'on a passée la veille. Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

## Bibliothèques

### Gissey :

Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43

e-mail : [bibliothequegissey.ccv@wanadoo.fr](mailto:bibliothequegissey.ccv@wanadoo.fr)

Site internet : [www.ouche-montagne.fr](http://www.ouche-montagne.fr)

Mercredi de 10h00 à 12h00

Samedi de 10h00 à 12h00

### Sombornon :

Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72

e-mail : [biblio.sombornon@orange.fr](mailto:biblio.sombornon@orange.fr)

Mercredi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 16h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

## Transports en commun

**Covoiturage** : <http://www.cotedor.fr/cms/aires-de-covoiturage>

**Horaires TRANSCO** disponibles en Mairie ou sur : [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)

**Horaires SNCF Mâlain - Dijon** (TER direct, 4€20 pour 1 passager en 2ème classe) :

du lundi au vendredi : 06h09, 07h09, 08h09, 12h39, 13h09, 17h08, 18h09, 19h52, 20h47.

Samedi : 07h09, 12h38, 18h09, 19h08. / Dimanche : 12h38, 17h08, 18h09.

**Horaires SNCF Dijon - Mâlain** (TER direct, 4€20 pour 1 passager en 2ème classe) :

du lundi au vendredi : 06h35, 07h35, 12h40, 16h35, 17h35, 18h35, 19h35, 20h29.

Samedi : 07h35, 12h35, 17h35, 19h35. / Dimanche : 12h35, 17h35, 19h35, 20h29.

## Météo-France

Informations des situations à risque au niveau météo.

N° du répondeur départemental de Météo-France : 08.92.68.02.21 ou n° court : 3250

Internet : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/cote-dor/dept21>

## Transport des personnes âgées vers Somberton et retour :

Un mercredi sur deux. Départ de Remilly 8h10, retour 10h54, participation 3€

Renseignements CCOM tel. : 03.80.49.77.43

## Assistance sociale

Christophe Bizouard : permanences sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.55.12.80

## Urgences et médecins de garde

SAMU centre 15

## Gardes des pharmacies du secteur «à volets fermés»

Début et fin de garde le vendredi à 9h00

Début de garde	Pharmacies	Lieu	Téléphone
Vendredi 30 septembre 2016	des Cordiers du Serien	Bligny sur Ouche Précy sous Thyl	03 80 20 14 93 03 80 64 54 24
Vendredi 7 octobre 2016	de Somberton	Somberton	03 80 33 46 14
Vendredi 14 octobre 2016	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 21 octobre 2016	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96
Vendredi 28 octobre 2016	Blanchot	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77
Vendredi 4 novembre 2016	Pont de Pany Mme Erkens	Pont de Pany Saulieu	03 80 23 62 61 03 80 64 00 78
Vendredi 11 novembre 2016	Bérenger / Veyre	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 18 novembre 2016	des Louères	La Roche en Brénil	03 80 64 76 57
Vendredi 25 novembre 2016	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 2 décembre 2016	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 9 décembre 2016	Bertrand de Fleurey	Fleurey sur Ouche	03 80 84 41 51 03 80 33 63 19
Vendredi 16 décembre 2016	de la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 23 décembre 2016	des Cordiers du Serien	Bligny sur Ouche Précy sous Thyl	03 80 20 14 93 03 80 64 54 24
Vendredi 30 décembre 2016	de Somberton	Somberton	03 80 33 46 14
Vendredi 6 janvier 2017	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 13 janvier 2017	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96